



Paris, le 8 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Plan national de lutte contre les vols et les trafics liés aux véhicules : lancement d'une campagne d'information citoyenne, « Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes ! »

Dans le cadre du plan national de lutte contre les vols et les trafics de véhicules et de pièces détachées annoncé en octobre dernier par Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, une campagne de mobilisation est lancée pour informer et sensibiliser les citoyens.

En France, environ 110 000 véhicules sont volés chaque année. Les vols liés aux véhicules représentent un quart des atteintes aux biens, soit 554 000 faits en 2014.

Pour lutter contre les vols et les trafics liés aux véhicules, ces bons réflexes sont à adopter :

- **Alerter le 17** en cas de vol ou de tentative de vol ;
- **Déposer plainte dès que possible** en cas de vol auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie la plus proche ;
- **Garder une photocopie des documents de son véhicule** à domicile ;
- **Ne pas laisser de carte grise et de permis de conduire** dans le véhicule ;
- **Se méfier des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché** : les acheter expose à des poursuites pénales au titre du recel ;
- **Etre vigilant avec un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées sur internet** ;
- **Demander au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou de la voiture** (facture ou certificat d'immatriculation de la voiture) ;
- **Privilégier l'achat en France**, ce qui garantit en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en justice, des investigations plus rapides en cas d'enquête.

Pour en savoir plus sur cette campagne :

Unité Médias : unitemedias-dicom@interieur.gouv.fr / 01 40 07 26 78

Site internet du ministère : <http://www.interieur.gouv.fr>

Réseaux sociaux :



@Place_Beuvau



www.facebook.com/ministere.interieur